

benefit

Un casque pour la vie

Qemal Useini a respecté les règles vitales à la lettre ... et survécu à un grave accident du travail. → [Page 4](#)

////////////////

Cheffe d'orchestre

Elle dirige 80 musiciens «à la baguette» et explique sa méthode pour que chacun puisse donner le meilleur de soi-même. → [Page 13](#)

////////////////

En forme

Carton rouge aux absences: une commerçante se préoccupe de la santé de ses collaborateurs. → [Page 18](#)

////////////////





Imaginez...

Pouvez-vous imaginer une boulangère qui sortirait d'un four brûlant ses pains sans gants de protection? Un footballeur sans «protège-tibia»? Un ouvrier chargé de l'entretien des voies ferrées sans gilet de sécurité fluorescent? Ou encore une parachutiste sans voile de secours? Impensable! Tous essaient, en effet, simplement de protéger leur santé, et même leur vie.

Le fait que Qemal Useini, ouvrier du bâtiment, ait pu oublier de suivre les règles de sécurité vitales est tout aussi inconcevable. Celles-ci font partie intégrante de sa profession, et pas seulement depuis son premier accident du travail. Grâce au respect de ces consignes, il a pu raconter au magazine «benefit» le tragique accident dont il a été victime, un certain matin de mars. Son histoire montre comment des gestes simples peuvent souvent permettre d'éviter des blessures graves, voire mortelles. A condition, bien entendu, de toujours respecter les règles de sécurité.

Je vous souhaite une excellente lecture de «benefit»

Pascal Mathis
Rédacteur en chef «benefit»





REPORTAGE

04 Un casque pour la vie

Une bourrasque écrase Qemal Useini sous des dalles de plafond. Heureusement, l'ouvrier du bâtiment portait son équipement de protection: il survit et, au lieu de sa tête, c'est son casque qui est gravement endommagé.

ZOOM

10 200 millions pour l'économie

11 Changement de direction à la Suva

ACTUALITÉS

12 «Le travail est la meilleure thérapie»

Après un grave accident, Stefan Schoch a dû troquer sa liberté de mouvement et son bien-aimé travail contre un plâtre et un fauteuil roulant. Grâce à son employeur, ce jardinier de profession a toutefois pu reprendre une activité à temps partiel.

13 «Je ne commande pas, je dirige»

14 Soutien aux accidentés plus âgés

14 Des modules de prévention efficaces

15 Comme des sportifs d'élite

16 CONCOURS

17 TIRER DES LEÇONS DES ACCIDENTS

18 BRAVO // A PROPOS

20 PERSONNEL

Athlète en fauteuil roulant, Marcel Hug est une star dans sa discipline. A son palmarès: 15 titres de champion du monde et d'Europe et plusieurs records du monde. A présent, c'est l'or qu'il compte décrocher aux Jeux paralympiques, notamment grâce au froid.

22 BLOC-NOTES

Un casque pour la vie

Une brève bourrasque, et Qemal Useini s'est soudainement retrouvé englouti sous un coffrage de dalle. Heureusement, l'ouvrier du bâtiment portait son équipement de protection: au lieu de sa tête, c'est donc son casque qui a été gravement endommagé. Texte: Pascal Mathis // Photos: Noë Flum

Pensif, Qemal Useini, 48 ans, prend place à la table puis commence son récit. Il se replonge dans l'atmosphère de ce mardi matin, au printemps dernier. Un jour qui restera à jamais gravé dans sa mémoire. «Avant même que tu aies pu te rendre compte de ce qu'il t'arrive, c'est terminé!», dit-il, encore sous le choc.

Que s'est-il passé? Qemal Useini travaillait avec un collègue sur un chantier à Brugg, dans le canton d'Argovie. Ils étaient occupés à coffrer une dalle avec des morceaux de bois et des éléments de soutien au sein d'une dépendance du centre de santé. Quelques heures auparavant, la tempête Niklas avait fait rage en Suisse. Le plus gros semblait toutefois être passé, surtout en plaine, à Brugg et sur ce chantier, entouré de maisons et donc pas particulièrement exposé. Pourtant, une bourrasque d'une violence imprévisible a soufflé sur l'annexe.

D'énormes dégâts en seulement quelques secondes

En un rien de temps, le vent a provoqué l'effondrement de la dalle sur laquelle les deux hommes œuvraient. D'innombrables morceaux de bois et éléments de soutien se sont alors abattus sur une superficie de près de 300 m² à l'issue d'une chute d'environ quatre mètres de hauteur, ensevelissant les deux coffreurs. «Lorsque j'ai vu la dalle s'écrouler, j'ai pensé que ma dernière heure

était venue», confie Qemal Useini. Témoin de l'accident, un médecin s'est précipité sur place pour dispenser les premiers secours aux victimes.

Des règles vitales pour tous

La Suva a élaboré des règles vitales destinées à différentes branches et portant sur divers thèmes spécialisés. Toutes ont pour credo «Dire STOP en cas de danger, éliminer la menace, reprendre le travail». Les accidents professionnels graves génèrent non seulement d'importantes souffrances, mais également d'énormes dépenses. Si l'on respecte scrupuleusement les règles de sa branche, on est assuré de rentrer sain et sauf chez soi le soir.

Les règles vitales font partie du programme «Vision 250 vies», grâce auquel la Suva entend prévenir 250 accidents professionnels mortels entre 2010 et 2020. La tolérance zéro est de mise: si une règle vitale a été enfreinte, il est impératif de dire STOP et d'éliminer la menace avant de reprendre le travail. Plus d'informations sur www.suva.ch/vision250vies



Une pause bien méritée lors de la formation à la sécurité: Qemal Useini a retrouvé le sourire.

Voici comment un casque assure la protection

(exemple: casque protecteur industriel «NF EN 397»)



Durée de vie

Un casque utilisé quotidiennement devrait être remplacé après trois ans. En cas d'utilisation dans des conditions extrêmes, la durée de vie peut même être plus réduite. Il faut toujours remplacer un casque après un impact important.

Stabilité

Chaque modèle doit passer des essais divers avant d'être homologué. Il doit remplir des valeurs minimales, par exemple au niveau de l'amortissement.

01 Zone déformable

Le modèle «SN EN 397» comporte une zone intermédiaire entre la tête et le casque. Celle-ci atténue l'impact en cas de chute ou d'accident.

02 Points de maintien

Des bandes textiles à l'intérieur du casque sont fixées sur plusieurs points de maintien. En cas d'accident, l'énergie libérée par l'impact est répartie de manière appropriée. La zone déformable – c'est-à-dire l'espace intermédiaire entre la tête et le casque – sert à diminuer la force de l'impact.

03 Mentonnière

Une mentonnière évite que le casque se désolidarise de la tête en cas de chute ou d'accident.

Les deux ouvriers ont eu de la chance dans leur malheur: ils s'en sont sortis avec des blessures à la tête, au cou et au dos et des déchirures ligamentaires pour Qemal Useini, et une blessure légère au pied pour son collègue. Le casque que portait le premier s'est tout simplement fendu: on n'ose imaginer ce qu'il serait advenu sans équipement! Qemal Useini ne serait sans doute plus là pour nous raconter cette terrible matinée. Le blessé a été emmené à l'hôpital d'Aarau. Il n'a pas cessé de penser à sa famille, laquelle est venue le voir dès que possible et l'a beaucoup soutenu par la suite.

Des formations régulières pour améliorer la sécurité

«Si Qemal Useini n'avait pas porté son casque, le coup qu'il a reçu à la tête se serait répercuté sur la colonne vertébrale», explique Edgar Gubler, chef de chantier au sein de l'entreprise «Die freien Maurer» et responsable de celui de Brugg. La sécurité de l'ensemble des intervenants lui tient très à cœur. Il exige par ailleurs que son entreprise officie en tant que sous-traitant sur les chantiers, afin de ne pas en assumer la responsabilité principale. «Il arrive toutefois que nous faisons les frais de manquements de la part du donneur d'ordre, par exemple si aucune protection antichute n'est prévue. Ce qui n'est pas souhaitable, évidemment.»

Il y a quelques années, l'entreprise a donc fourni des efforts soutenus pour accroître la sécurité de ses collaborateurs. Elle a mis en place des formations, qui sont l'occasion pour l'ensemble du personnel de répéter régulièrement les règles vitales ainsi que d'autres règles de sécurité. Dans le cadre d'un parcours spécifique, les collaborateurs non seulement revoient les aspects théoriques, mais s'exercent également à adopter le bon comportement. Par ailleurs, une peine pécuniaire infligée à tous ceux qui seraient surpris sans leur casque a été instaurée au sein de l'entreprise. «On ne parle pas là d'une amende de CHF 50.-, qui serait trop peu dissuasive. Non, le montant est bien supérieur...», explique Edgar Gubler. Si ces mesures ont connu des débuts difficiles, «maintenant, le port du casque au travail est devenu un automatisme, comme celui de la ceinture en voiture».

Des menaces vaines

Enfin, une hotline interne a été mise en place: si les collaborateurs identifient des manquements à la sé-

De nombreux accidents évitables

Il n'est pas possible d'éviter complètement les accidents. Différentes mesures allant de dispositifs simples à des équipements de protection en passant par des règles vitales permettent toutefois de réduire leur nombre et leurs conséquences au minimum.

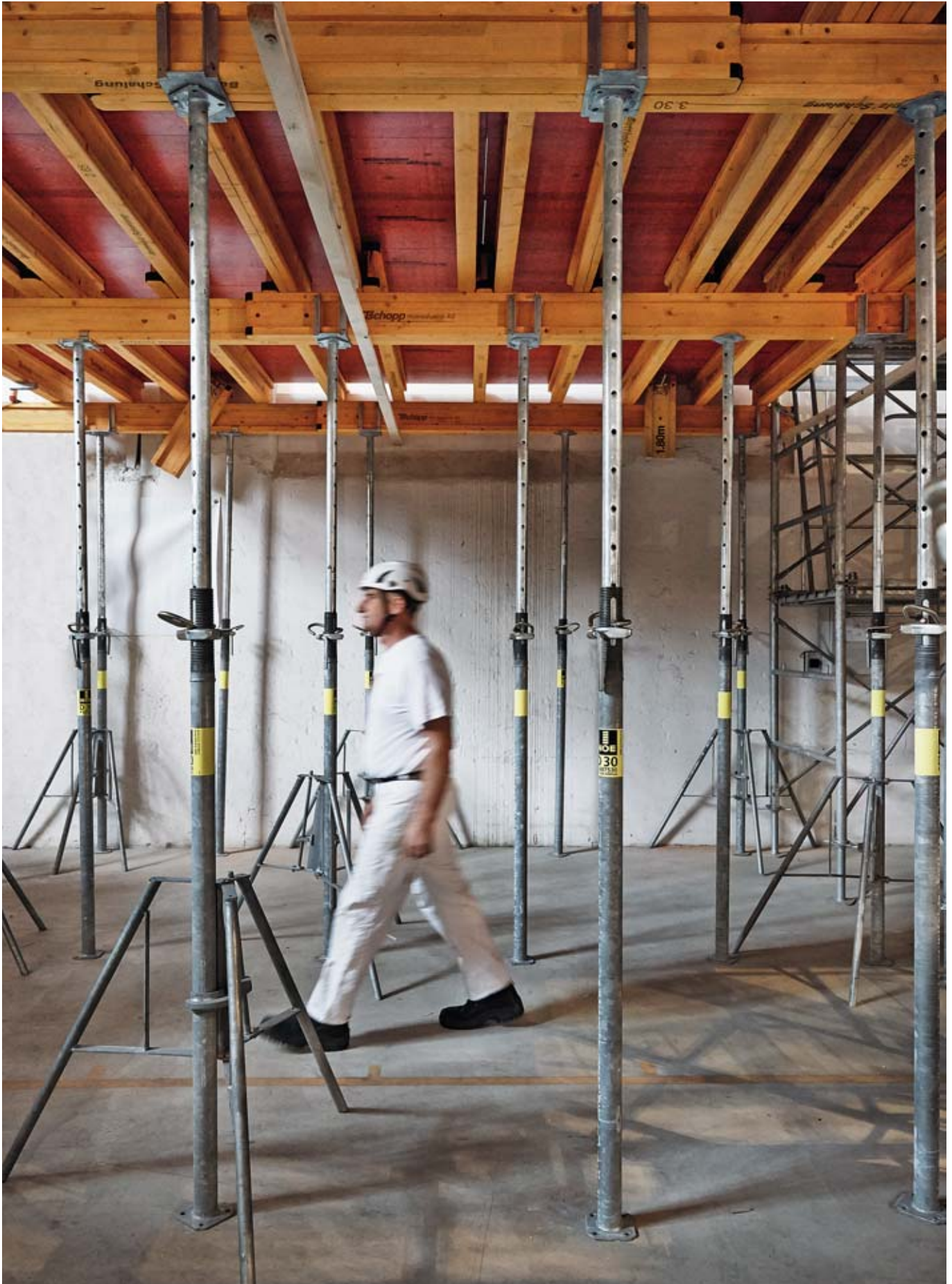
Les enquêtes menées par la Suva montrent que l'on pourrait prévenir environ la moitié des accidents mortels en mettant consciencieusement en œuvre les règles vitales. Pour ce faire, il est indispensable d'enseigner et de répéter régulièrement ces règles de sécurité. Consultez celles élaborées pour votre branche: www.suva.ch/regles

curité et des dangers, ils doivent interrompre le travail certes, mais aussi signaler le problème au chef de chantier voire au siège. D'après Edgar Gubler, tous les donneurs d'ordre ne voient pas cet outil d'un bon œil. On lui aurait même demandé s'il souhaitait vraiment continuer à recevoir des mandats. «Ces menaces me laissent de marbre. Le plus important, c'est la sécurité des gens.»

Des dispositions couronnées de succès

Les mesures susmentionnées sont obligatoires pour tous les employés de l'entreprise «Die freien Maurer». Leur mise en œuvre est une condition sine qua non à la certification des collaborateurs. En effet, ces derniers peuvent obtenir un «label», attestant par exemple qu'ils effectuent régulièrement le parcours de sécurité. Et chacun adhère à la devise de l'entreprise, à savoir «La sécurité au travail passe avant la performance».

Les dispositions prises par la direction ont porté leurs fruits ces dernières années, avec un recul global du nombre d'accidents et de leurs conséquences. «Nos primes d'assurance ont bien diminué», constate Edgar Gubler avec satisfaction. Plus encore: il lui semble que, de manière générale, on est plus attentif sur les chantiers qu'il y a quelque temps. «Notre démarche aura ouvert les yeux à la branche.»



Une situation angoissante: Qemal Useini se trouvait sous une dalle semblable lors de son accident (reconstitution: Zeder SA, Hochdorf).

Un casque abîmé en guise de mémorial

S'il est impossible d'éliminer totalement les accidents dans un secteur donné, une préparation et une organisation soignées permettent d'en réduire considérablement le risque et d'améliorer la sécurité. A Brugg, c'est grâce au respect des règles vitales, à commencer par le port du casque, que des conséquences graves sinon fatales ont pu être évitées. Qemal Useini en est conscient: «Cela aurait pu être bien pire!», admet-il.

Après l'accident, l'ouvrier a dû suivre de fréquentes séances de physiothérapie et se rendre une fois à la clinique de réadaptation de Bellikon pour des examens. Au bout d'environ quatre mois de pause forcée, il a enfin pu reprendre le travail, lui qui serait volontiers retourné plus tôt sur le chantier.

Le casque qui a sauvé le crâne de Qemal Useini est voué à un usage des plus particuliers: Edgar Gubler entend l'exposer au siège de l'entreprise, à Oberbuchsitzen, dans le canton de Soleure, «en tant que mémorial». Avec une idée derrière la tête: qu'il soit vu par tous les collaborateurs de l'entreprise, amenés à se rendre au siège au moins une fois par mois et allant par monts et par vaux le reste du temps. «Ce casque doit leur rappeler qu'il est primordial de respecter les règles vitales.»

Qemal Useini sait l'importance de ces règles, au moins depuis le printemps dernier. «Sans mon casque, il me manque quelque chose», affirme-t-il. Et on le croit sans peine.

→ www.suva.ch/regles

→ www.suva.ch/casque

L'avis de l'expert



André Meier, chef de la division sécurité au travail de la Suva, nous explique l'importance du rôle du chef dans la prévention des accidents.

Les règles vitales sont utiles à tous. Dans quelle mesure la sécurité au travail relève-t-elle toutefois de la direction de l'entreprise, comme c'est le cas pour «Die freien Maurer»?

En instaurant la devise interne «La sécurité au travail passe avant la performance», le chef de chantier Edgar Gubler donne à ses collaborateurs la possibilité de respecter rigoureusement les règles vitales. Il remplit ses fonctions de porte-parole et crée les conditions nécessaires pour dire STOP en cas de danger et rétablir la sécurité avant de reprendre le travail. C'est précisément le rôle du chef, car lui seul peut s'imposer face aux donneurs d'ordre et aux clients dans les situations délicates.

Le supérieur hiérarchique doit donc être une sorte de paravent?

Absolument. Pour garantir la sécurité au travail, il faut un chef exemplaire. Ainsi, en adhérant à la Charte de la sécurité, l'entreprise affiche sa volonté de s'engager en faveur d'une meilleure sécurité au travail aux côtés des autres acteurs (planificateurs, maîtres d'ouvrage, supérieurs hiérarchiques, employés, etc.).

Quel est le secret de la réussite si l'on veut que les règles vitales soient respectées le plus scrupuleusement possible?

Leur mise en œuvre doit s'accompagner de sanctions. Il incombe aux supérieurs hiérarchiques d'étudier les règles, de les imposer à leur personnel et de prendre des mesures en cas de non-respect. Le recours éventuel à des amendes ou à des avertissements dépend de la culture d'entreprise. En tout cas, il faut garder à l'esprit que les règles vitales ne peuvent pas être mises en œuvre une fois pour toutes: elles doivent être régulièrement répétées par les supérieurs sur le lieu de travail.

200 millions pour l'économie

Avec un excédent de produits de 105,8 millions de francs après réduction des fonds de compensation, la Suva affiche un résultat réjouissant pour l'exercice 2014. La situation financière étant bonne, le supplément de renchérissement sera supprimé dès 2016 avec à la clé une baisse des primes brutes pour la majorité des assurés.



Ils ont annoncé de bonnes nouvelles: Ulrich Fricker (à gauche) et Ernst Mäder (en bas à droite). // Photopress

Ulrich Fricker a communiqué des nouvelles réjouissantes lors de la conférence de presse bilan qui a eu lieu le 12 juin à Lucerne. «L'exercice 2014 a été fructueux et nous pouvons nous permettre de renoncer au supplément destiné au financement des allocations de renchérissement à partir de 2016», a déclaré le président de Direction de la Suva. Ce supplément de prime sert à financer les allocations de renchérissement des rentes en cours lorsque les excédents des produits réalisés sur les placements n'y suffisent pas. Il représente actuellement 7 % de la prime nette. Malgré la situation tendue qui règne actuellement sur les marchés financiers, Ulrich Fricker considère que le moment est venu de franchir ce pas rendu possible grâce à une politique de placement avisée et un compte actuariel équilibré. Portant le regard sur la situation économique suisse et un franc fort, il ajoute: «La suppression du supplément de prime permettra d'alléger de quelque 200 millions de francs les charges supportées par l'économie suisse».

La plupart des assurés verront leurs primes brutes diminuer en 2016, a souligné Ulrich Fricker. Ce qui signi-

fie que trois quarts des clients pourront compter avec un abaissement des primes brutes de l'ordre de 5 à 6 %.

Le défi des taux négatifs

Ernst Mäder, grand argentier de la Suva, a présenté une bonne performance de 7 % pour 2014. A la fin de l'année précédente, le degré de couverture financière s'élevait à 134 % et a continué de progresser pour atteindre 137 % à fin mai 2015, tandis que la performance s'établissait à 3 %. «Grâce à ses opérations stratégiques de couverture du risque de change, la Suva a bien surmonté l'abandon du cours plancher de l'euro», a précisé Ernst Mäder, commentant l'exercice en cours. A son avis, les taux négatifs impliquent cependant un véritable défi, compromettant ainsi à plus ou moins longue échéance les perspectives de rendement des placements à revenu fixe.

La Suva ne tire pas seulement un bilan réjouissant dans le domaine des placements. Avec un excédent de produits de 176,3 millions de francs, elle affiche un résultat supérieur à celui de l'exercice précédent (61,5 millions). L'assureur a procédé à une nouvelle réduction des

Nomination

Felix Weber, 49 ans, sera le nouveau président de Direction de la Suva. Début 2016, il succèdera à Ulrich Fricker, qui part à la retraite.

fonds de compensation et restitué un montant de 70,5 millions de francs aux assurés. L'excédent de produits réalisé au cours de l'exercice s'établit ainsi à 105,8 millions de francs. Les cas de sinistres, dont le nombre a légèrement diminué à quelque 460 000 cas annoncés, ont également contribué à ce scénario favorable. De même que les nouvelles rentes d'invalidité allouées qui, après la légère augmentation enregistrée l'année précédente, sont de nouveau à la baisse (1714 cas).

Un modèle exemplaire

Pour Markus Dürr, président du Conseil d'administration, le facteur essentiel de réussite de la Suva est son modèle lui-même. «La Suva est l'assurance sociale suisse pratiquant le modèle le plus efficace.» Malgré une baisse du nombre des cas, les frais de traitement ont augmenté à 1,16 milliards de francs. Ulrich Fricker a tenu à souligner la responsabilité de l'entreprise, qui doit employer de façon économe les fonds qui lui sont confiés: «Nous vérifions les factures de manière correcte et loyale.» La Suva procède chaque année à la vérification de 2,3 millions de factures, évitant ainsi de verser 160 millions de francs indus par an ou 450 000 francs par jour.

La loi sur l'assurance-accidents comme base

Evoquant les défis futurs, Markus Dürr a rappelé l'importance que revêt pour la Suva la révision de la loi sur l'assurance-accidents. «Nous sommes heureux que le Conseil national ait rapidement délibéré sur le sujet et s'en soit tenu au compromis des partenaires sociaux». La balle est à présent dans le camp du Conseil des Etats. Markus Dürr souhaite que les travaux avanceront avec autant de diligence à la Chambre haute. «J'espère que le vote final aura lieu encore avant le renouvellement du Parlement.»

Markus Dürr a donné connaissance d'une importante décision: le Conseil fédéral a nommé Felix Weber au poste de président de Direction suivant la proposition du Conseil d'administration de la Suva. Ulrich Fricker avait annoncé en novembre déjà sa démission pour fin 2015. Markus Dürr s'est dit convaincu que le CEO sortant mettra tout en œuvre afin de clore l'exercice en cours avec des résultats aussi bons que ceux présentés en 2014. // sug

➔ www.suva.ch/conference-de-presse-bilan



Felix Weber est membre de la Direction depuis le 1^{er} janvier 2009 et dirige le département prestations d'assurance et réadaptation. A ce titre, il assume la responsabilité de la gestion des sinistres de la Suva, des deux cliniques de réadaptation de Bellikon et de Sion, de l'assurance militaire et d'une partie du réseau d'agences. De plus, il est président de la Commission des tarifs médicaux AA/AI/AM et membre du Conseil d'administration de Swiss DRG SA. La nomination de Felix Weber au poste de président de Direction a été proposée au Conseil fédéral par le Conseil d'administration de la Suva.

Felix Weber a occupé différents postes dirigeants au sein du groupe Zurich Assurances, puis chez Concordia Assurance suisse de maladies et accidents. Les challenges de l'assurance privée lui sont tout aussi familiers que ceux de l'assurance-maladie. Il a étudié à l'Université de St-Gall, avec une spécialisation en gestion des risques et assurances. En 2014, il a par ailleurs accompli le Senior Executive Programme de la London Business School. Il vit avec sa famille à Emmenbrücke. // sug

«Le travail est la meilleure thérapie»

Après un grave accident professionnel, le jardinier-paysagiste Stefan Schoch n'a plus qu'un souhait: reprendre le plus vite possible le travail. Et son souhait se réalise, entre autres grâce à l'aide de son employeur.



Stefan Schoch: un retour à la vie active facilité par le travail à temps partiel. // Dominik Wunderli

En cette année 2011, le 15 mars est l'une des premières journées printanières dignes de ce nom. Elle marque aussi le début de la haute saison pour le jardinier-paysagiste. Une saison qui redonne vie à la nature tout comme à Stefan Schoch (33 ans). «Je suis paysagiste par passion», nous confie le jeune homme.

A peine 8 h sonnées, Stefan Schoch se met au travail. Des troncs d'arbre doivent être déplacés à l'aide d'une pelle chargeuse. Pendant que son collègue est assis aux commandes dans la cabine, Stefan Schoch accompagne l'engin à pied pour orienter les troncs dans la bonne direction. Une tâche de routine, jusqu'à un moment d'inattention. Un tronc

d'arbre s'accroche dans une clôture, Stefan Schoch trébuche et se fait happer par la pelle chargeuse. Bilan de l'accident: fracture de la cuisse et de neuf orteils, ruptures de tendons, blessures graves aux chevilles et fractures diverses. Les blessures sont d'une telle complexité que le jeune homme est d'abord contraint au fauteuil roulant.

Quelques jours après l'accident, Stefan Schoch est transféré dans la Rehaklinik Bellikon. Et dès son arrivée, il n'a qu'un seul objectif: reprendre aussi rapidement que possible son travail. Cette motivation est sans doute la clé des grands progrès qu'il réalise rapidement avec l'aide des physiothérapeutes.

Le travail manque à maints accidentés

Car le retour à la vie professionnelle leur permet aussi de retrouver un peu de leur qualité de vie. La Suva consacre sa campagne de réinsertion actuelle à ce souhait de reconstruction du quotidien. Le retour à la vie professionnelle ouvre de nouvelles perspectives aux convalescents, car elle leur permet de retrouver leur place auprès de leurs collègues de travail. Informations supplémentaires et conseils: www.suva.ch/reinsertion

Augmentation continue du temps de travail

Rolf Weilenmann, gérant de Terra Gartenbau AG, a soutenu son collaborateur dans son souhait de retour rapide à la vie professionnelle. Mais il s'est senti bien soulagé de ne pas devoir gérer ce retour sans aucune aide. «La Suva nous a accompagnés durant tout le processus de réinsertion», souligne Rolf Weilenmann.

De retour dans l'entreprise, Stefan Schoch ne travaille d'abord que quelques heures. Il tient aussi un journal pour mesurer l'évolution de son degré de résistance physique et de sa capacité de travail. «Parfois, j'étais là cinq heures, mais la prestation effective n'était que de trois heures», explique Stefan Schoch. Son employeur lui a laissé tout le temps nécessaire. Stefan Schoch a aujourd'hui retrouvé sa pleine capacité de travail et toute son énergie. Pour le jeune homme, une conclusion s'impose: «Retravailler a été pour moi la meilleure thérapie!» // scd

«Je ne commande pas, je dirige»

Quel que soit le secteur, le chef d'une équipe doit avoir une autorité suffisante pour faire respecter les règles établies. Cela permet d'éviter les accidents graves ou, en musique, les fausses notes désagréables. La cheffe d'orchestre Lena-Lisa Wüstendörfer nous confie sa méthode pour se faire entendre de tous ses musiciens.

Dans une fosse d'orchestre, il n'est heureusement pas question de vie ou de mort, si ce n'est au travers des œuvres interprétées. Et pourtant, Lena-Lisa Wüstendörfer doit s'assurer la maîtrise des quelque 80 musiciens de l'Uniorchester de Berne comme si le risque de discordance était un danger mortel.

«Lorsqu'on a la baguette en main, il est important de savoir exactement ce que l'on veut», explique la Zurichoise. L'orchestre est sensible à chaque détail.

Pour être crédible, je me dois d'être authentique.» Pour la cheffe d'orchestre, la force de conviction est donc aussi importante qu'une bonne préparation afin que tous les musiciens, quel que soit leur instrument, puissent coordonner et harmoniser leur jeu.

L'ambiance, une source de performance

A l'évocation de son travail, le visage de Lena-Lisa Wüstendörfer s'illumine. Car c'est un plaisir pour elle de préparer un

concert avec d'autres musiciens. Et l'ambiance joue aussi un rôle important dans un orchestre. Son travail auprès du célèbre Claudio Abbado, après ses études, lui a permis d'en prendre conscience. «Une bonne ambiance est indispensable au travail d'équipe et à la recherche d'harmonie.»

Connaître les prestations de chacun

Lena-Lisa Wüstendörfer parvient à cet objectif, car elle connaît chacun de ses musiciens. Une tâche difficile lorsque l'on est à la tête de cinq orchestres et chœurs. «Je ne retiens peut-être pas tous les noms, mais j'ai en tête les prestations de chacun aux répétitions et suis à même d'identifier les points forts individuels.» Ce qui lui permet également de réagir aux besoins de son orchestre au lieu de se borner à suivre le programme des répétitions. «Je dois être capable de m'adapter si je remarque qu'une autre approche est plus fructueuse.» Une démarche nécessitant autant d'expérience que d'intuition.

Lena-Lisa Wüstendörfer apprécie de pouvoir entendre immédiatement les résultats de son travail. Car chef d'orchestre et musiciens sont toujours en interaction directe. «La fosse d'orchestre est un peu comme une petite entreprise sans porte...», dit-elle en riant.

Et même si la hiérarchie au sein d'un orchestre est clairement définie, la Zurichoise ne se place pas au-dessus de ses musiciens. «Je ne me considère pas comme la cheffe qui donne des ordres d'en haut», souligne-t-elle. «Je me sens plutôt à la fois capitaine et timonière», et solidaire de l'équipage. «Pour de belles performances, chacun d'entre nous doit donner le meilleur de lui-même.» // mpf



Engagement passionné: Lena-Lisa Wüstendörfer et l'Uniorchester de Berne. // Dominik Wunderli

Soutien aux accidentés plus âgés



Les personnes gravement accidentées éprouvent souvent des difficultés à retourner à leur ancienne place de travail, surtout lorsqu'elles ont plus de 50 ans. La Suva renforce les mesures de réinsertion à leur intention en soutenant les entreprises qui s'engagent en faveur du retour au travail de leurs collaborateurs plus âgés. Les case managers et les médecins d'arrondissement accompagnent le processus de réinsertion, et une contribution financière de 20 000 francs est aussi possible, notamment pour des adaptations du poste de travail.

En s'engageant ainsi, la Suva tient une promesse: au début de l'année, elle a supprimé les intérêts rémunérateurs aux entreprises ayant avancé des prestations. Les économies ainsi réalisées profitent à présent de nouveau directement aux entreprises assurées. // mpf

→ www.suva.ch/reinsertion

Des modules de prévention efficaces

Les nouveaux modèles de la Suva assistent les employeurs avec des mesures ciblées et prêtes à l'emploi en vue de sensibiliser les collaborateurs à la prévention et à la santé. Le risque d'accidents durant les loisirs diminue ainsi jusqu'à 9 % par an.

Par exemple, le module «Maison et jardin» constitue une aide précieuse lorsque les collaborateurs s'adonnent à des travaux de bricolage. Très proche de la pratique, celui-ci leur permet d'apprendre l'utilisation correcte des tondeuses à gazon, des taille-haies ou des petites tronçonneuses. Dans la rubrique «Maison», des spécialistes expliquent l'utilisation des principaux outils manuels en toute sécurité.

«Actif et en pleine forme» est un module qui permet aux personnes intéressées de contrôler leur comportement aux plans de l'activité physique et de l'alimentation et d'analyser la composition corporelle. Connaître la proportion de graisse, d'eau et de muscles dans le

corps permet de dispenser des conseils personnalisés en matière d'exercice physique et d'alimentation. Des spécialistes évaluent les résultats et donnent des conseils pour la vie quotidienne. Un sondage réalisé l'année dernière nous montre en effet que les modules de prévention de

la Suva sont très appréciés. Les clients ont confirmé l'utilité de ces derniers pour leur entreprise. Le module le plus souvent sollicité est «Chutes et faux pas». Vous trouverez celui-ci et d'autres encore sous le lien ci-après. // rmu

→ www.suva.ch/modulesdeprevention



Comme des sportifs d'élite



En Valais, une grande partie des forestiers-bûcherons quitte la profession avant l'âge de 40 ans. Cette réalité s'explique par la pénibilité du travail dans des conditions topographiques particulièrement difficiles.

Pour remédier à cette situation, Forêt Valais collabore depuis 2012 avec la Clinique romande de réadaptation (CRR). Son but: fournir aux membres de l'association des pistes pour rester en bonne santé.

Les forestiers-bûcherons participent à ce projet sur une base volontaire, avec le soutien de leur chef d'entreprise. La CRR effectue, comme pour les sportifs d'élite, une batterie de tests biologiques, anthropométriques et physiques, pour chaque personne. Elle leur propose, en sus, une formation continue axée sur 4 points: la nutrition, les vêtements, l'entraînement physique et le renforcement du dos.

Dès 2015, le projet se poursuit dans le terrain. «Les exercices d'échauffement et de renforcement se font par un moniteur sur le lieu de travail», explique Michaël Duc, coordinateur au service de médecine du sport de la CRR. «De plus, un diététicien regarde dans les sacs à

dos des collaborateurs et leur explique ce qui est recommandé ou pas. Le morceau de lard devrait, par exemple, être remplacé par de la viande séchée».

Hugues Philipona, responsable de formation de Forêt Valais, tire un bilan encourageant de l'expérience qui court jusqu'en 2017: «Il faut du temps et de la patience pour changer les mentalités, les habitudes. Mais grâce à l'investissement des chefs d'entreprise, les 250 participants au projet sont sur la bonne voie».

D'une manière générale, la nouvelle génération semble plus réceptive, plus habituée au changement. D'ailleurs, les apprentis forestiers-bûcherons sont déjà confrontés à ces nouvelles méthodes au sein même de l'école professionnelle. En effet, la CRR y a mis sur pied un programme d'éducation physique spécifique à chaque métier. // alt

➔ www.foretvalais.ch

Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 51 11, fax 041 419 58 28
www.suva.ch; benefit@suva.ch

Rédacteur en chef: Pascal Mathis (mpf)

Production: Irma Steinmann

Contributions à la présente édition:

Jean-Luc Alt (alt), Nadia Gendre (gnc), Robert Hartmann (hat), Cécile Hertling (her), Regula Müller (rmu), Loyse Pahud, Désirée Schibig (s5d), Daniel Schriber (scd), Takashi Sugimoto (sug)

Traductions: Isabelle Pfyffer Grabner, Jean-Pierre Tenisch, Régina Brodbeck, Nadine Dissler

Photos: Keren Bisaz, Martin Bissig, Noë Flum, Dominik Wunderli

Illustrations: Hahn+Zimmermann

Commandes et changements d'adresse:

Suva, service clientèle, case postale, 6002 Lucerne, tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17
service.clientele@suva.ch
www.suva.ch/waswo-f

Reproduction souhaitée avec mention de la source. «benefit» paraît quatre fois par an.

Impression avec bilan neutre en CO2:
www.myclimate.org/fr

Le modèle Suva

Les quatre piliers de la Suva

- La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.
- La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.
- Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.
- La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.

Pour moins d'accidents chez les apprentis

Les apprentis n'ont pas la même routine que leurs collègues expérimentés. Les jeunes sont donc plus souvent victimes d'accidents professionnels que les travailleurs plus âgés. Pour faire reculer le nombre d'accidents chez les apprentis, la Suva cible sa campagne non seulement sur les apprentis, mais aussi sur leurs formateurs.

Avant que plusieurs dizaines de milliers d'apprentis commencent leur formation professionnelle, la Suva a rafraîchi sa campagne «Apprentissage en toute sécurité». Vous trouverez la liste détaillée des différents documents aux pages 22 et 23.

Le point central d'un apprentissage en toute sécurité est et reste le droit de dire STOP en cas de non-respect d'une règle vitale ou si l'apprenti ne se sent pas encore suffisamment sûr pour exécuter une tâche.

Testez vos connaissances sur la campagne en participant au concours. Répondez à la question ci-dessous pour tenter de remporter l'un des magnifiques prix mis en jeu.

Question:

Combien d'apprentis par an sont victimes d'un accident pendant le travail?

Réponses possibles:

- A Environ 10 000 apprentis**
- B Environ 25 000 apprentis**
- C Environ 40 000 apprentis**

- www.suva.ch/concours
- www.suva.ch/apprentis

❖ Clôture du concours: 25 septembre 2015

Prix



1 Bon d'achat dans un magasin de bricolage d'une valeur de 250 francs



2 Système audio DAB+ de Lenco



4-10

Economiseur d'eau AquaClic



3 Réveil lumineux Philips

Solution de la dernière édition

Que faire avant la saison des grillades afin d'assurer votre sécurité?

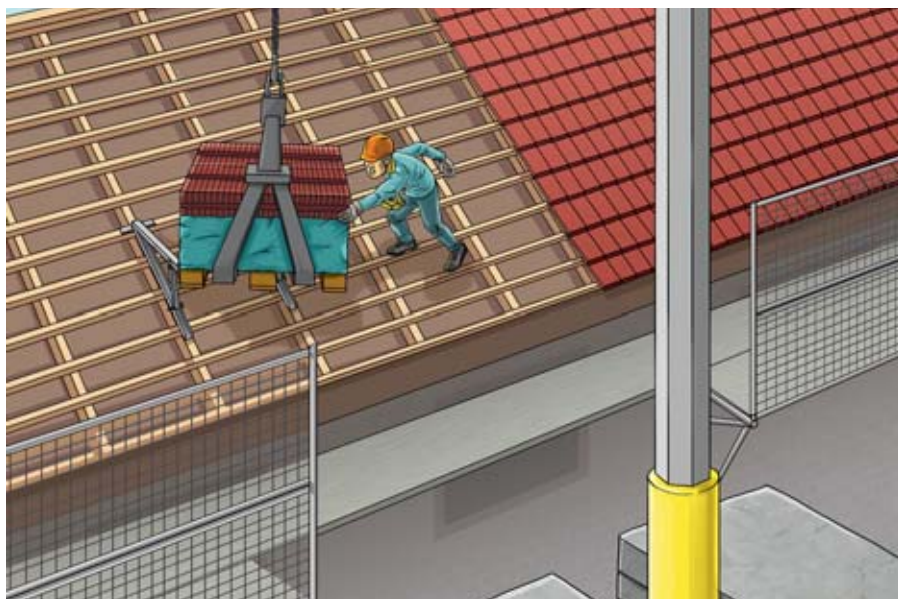
B Vérifier l'état du tuyau et le remplacer

→ www.suva.ch/waswo-f/55347

❖ Les gagnants ont été informés par écrit. Leurs noms sont publiés sur www.suva.ch/concours.

Un menuisier tombe d'un toit

Un menuisier se blesse grièvement en tombant d'un toit. L'homme perd l'équilibre et fait une chute de 5 m dans le vide. Qu'est-il arrivé?



Absence de protection latérale: un menuisier se blesse grièvement en tombant d'un toit.

Ce matin-là, un jeune menuisier prépare les travaux de la journée. Il veut déposer sur le toit d'un immeuble en construction une palette de tuiles en utilisant une grue. En télécommandant la grue, le jeune menuisier perd l'équilibre alors qu'il tente de stabiliser la palette de sa main libre. Il tombe au-delà du bord du toit et fait une chute de 5 m dans le vide. Le blessé gît inanimé sur le sol. Un hélicoptère le transporte à l'hôpital.

Imposer les règles vitales

Pour éviter ce type d'accident, les responsables doivent expliquer les règles vitales, en exiger l'application systématique et en contrôler le respect. La règle vitale enfreinte dans le cas présent est la suivante: «Sécuriser les zones à risque de chute» (dépliant Suva 84041, règle 2). Les trois étapes à retenir en cas de danger sont les suivantes: «Dire STOP – Sécuriser – Reprendre le travail».

Paroi de protection de couvreur

Comment l'accident s'est-il produit? L'artisan travaillait sur le toit alors que le pont de ferblantier et la paroi de protection de couvreur étaient absents dans cette zone. Une lacune fatale que le jeune homme a payé de sa santé. L'enquête d'accident a révélé que la grue utilisée sur le chantier avait été installée trop près de l'échafaudage. Malgré un risque de chute évident, la paroi de protection de couvreur et le pont de ferblantier avaient été enlevés afin que la grue puisse pivoter normalement. Dans cette situation, les intervenants auraient dû dire STOP et interrompre le travail en cours. // s5d

- www.suva.ch/exemples-accidents
- www.suva.ch/regles

L'avis de l'expert



Roland Richli, spécialiste de la sécurité de la Suva, nous explique les principales circonstances des accidents liés aux travaux sur les toits.

Quelles sont les particularités des accidents liés aux travaux sur les toits?

Les chutes de hauteur représentent environ 9000 accidents professionnels par an.

Le risque est donc très élevé. Avec des blessures graves, voire mortelles.

Comment se produisent ces accidents?

Il arrive souvent que des échafaudages soient modifiés par des non professionnels, alors que cela est strictement interdit.

Comment pourrait-on éviter ces accidents?

Les postes de travail situés en hauteur doivent être équipés de dispositifs de protection réglementaires contre les chutes. Si ce n'est pas le cas, les travailleurs doivent dire STOP et installer ou faire installer les dispositifs de protection nécessaires avant de reprendre le travail.

A quoi reconnaît-on une paroi de protection de couvreur réglementaire?

Une paroi de protection de couvreur doit retenir une personne tombant d'un toit. La notice d'instructions de ce type de dispositif de protection contre les chutes mentionne la norme correspondante et les méthodes d'essai dynamique.

Recette pour collaborateurs en forme

Pas d'ordre, pas d'obligation. Juste des messages, des pistes à suivre et des conseils individualisés pour 1750 collaborateurs ! Voici les ingrédients de la campagne «Santé en entreprise» lancée avec succès en 2013 par la Société coopérative Migros Valais.



Durant son stage en magasin, Frédéric Favre, Chef du Département RH, a pu se rendre compte de l'utilité des ateliers proposés aux collaborateurs.

Agenouillé, Frédéric Favre doit se contorsionner pour mettre en place les nouveaux déodorants tout au fond de l'étagère, lorsqu'une cliente un peu sèche lui demande où se trouve la lessive. Pas évident de se souvenir précisément. Hier il portait des packs de boissons et avant-hier il travaillait à la boulangerie où il devait sortir les pains du four sans se brûler ou encore gérer les stocks pour la clientèle de 17h15, tout en évitant le gaspillage... Constamment sollicité, il finit ses journées exténué. «J'ai pas l'habitude de porter du lourd et rester si longtemps debout tout en piétinant sur place», avoue-t-il. Et, il subit même des erreurs (aujourd'hui rectifiées) de son département qui adresse mal ses courriels aux magasins, engendrant stress et perte de temps inutiles!

Frédéric Favre est arrivé comme chef au département des ressources humaines et membre de direction de la Société coopérative Migros Valais en décembre 2014. Le projet «Santé en entreprise» est déjà en cours. Deux mois avant son entrée en fonction, il doit effectuer un stage en magasin – comme tous les cadres d'ailleurs – afin de comprendre ce qu'endure son personnel. Envoyé incognito à Migros Tourbillon à Sion, il a vite saisi la réalité du terrain.

A chacun son conseil

Le programme «Santé en entreprise» démarre en 2013 avec l'activité physique et l'ergonomie. Un ergonome rencontre alors chaque collaborateur sur son lieu de travail. Objectif: repérer les mauvaises habitudes, le matériel inadapté et proposer de meilleures postures. Il adresse ensuite un rapport à la direction qui peut procéder aux corrections techniques nécessaires.

L'alimentation est abordée en 2014 avec la collaboration de l'Association des diététiciennes valaisannes. Chaque site découvre comment savourer un déjeuner équilibré et se faire une collation saine. Et là, bonne surprise, le chocolat est permis! «Ces ateliers - libres mais comptés comme heures de travail - et les entretiens individuels ont cartonné!» se réjouit Dominique Gander cheffe du projet. «En parallèle, nous avons aussi offert des fruits frais, des bouteilles d'eau ainsi que des cours de cuisine gratuits avec conjoint».

Enfin, cette année les collaborateurs peuvent évaluer, grâce à un questionnaire anonyme, leur équilibre psychique et émotionnel, puis participer à une séance d'informations afin de trouver des solutions en cas de

problèmes privés ou professionnels. Tous les membres de la direction et l'ensemble des cadres ont, quant à eux, pris part à une formation obligatoire d'une journée.

Combien ça coûte?

La Société coopérative a pu compter sur la Suva qui l'a conseillée et soutenue depuis le début. «Dans la plupart des entreprises, les accidents non professionnels sont plus nombreux que les accidents professionnels. C'est pourquoi, les actions et les messages ont été conçus pour démontrer les parallèles entre la sphère professionnelle et privée», explique Claude Chappuis, conseiller en entreprises Suva.

Cette campagne de prévention coûte environ 40 francs par an par collaborateur. Mais le gain est largement supérieur, avec une réduction notoire des absences et un record de satisfaction du personnel. Première grande entreprise à obtenir le label Friendly Work Space dans le canton, Migros Valais a aussi reçu deux récompenses importantes: la deuxième place comme Meilleur employeur romand (classement magazine Bilan) et le deuxième prix de l'Association européenne pour la promotion de la santé.

Des efforts permanents

Partie de rien, la Société coopérative Migros Valais a osé un concept novateur avec une approche personnalisée sur le lieu de travail. Son succès inspire désormais de nombreux responsables au sein des départements RH d'entreprises. Pourtant, la direction est consciente qu'elle va devoir poursuivre ses efforts et renouveler cette campagne. «Nous avons tous besoin de temps pour changer une habitude... et moi le premier!», conclut Frédéric Favre en souriant.

Texte: Nadia Gendre // Photo: Keren Bisaz

Atout échec

Un master, trois langues, cinq ans d'expérience, des résultats qui lui ont permis de grimper les échelons de l'entreprise qui l'employait jusqu'à hier et de devenir le bras droit du patron... Julien croit à son CV. Il l'a conquis de haute lutte dans une famille qui a accumulé les sujets d'amertume: un père commerçant qui a fait faillite et tenté, sans succès, diverses voies pour se recycler, une mère qui se rêvait artiste mais s'épuise dans des travaux de conciergerie. Julien, aîné de trois, peut être fier d'avoir réussi. Tout seul.

A 30 ans, il a décidé de quitter sa zone de confort (un boulot devenu plan-plan dans un monde qui adule le mot défi) et il enchaîne les offres d'emploi. En ce jour d'été où la vie déserte les villes, il est reçu par la responsable RH et le directeur opérationnel d'une grosse boîte de la Riviera. C'est un premier entretien, et Julien, impressionné, bout du désir de monter dans ce paquebot. Il s'est préparé selon les préceptes dispensés par des as du recrutement sur le Web: il a étudié l'entreprise, les chiffres, l'organigramme, l'esprit; la veille, il est venu épier la tenue des employés pour être au diapason; il a ôté sa montre (trop bon marché), ciré ses chaussures et répété sa présentation devant sa webcam.

La responsable RH lui demande pourquoi il a lâché son dernier emploi. A l'aise, il évoque son désir de se mettre en danger et de faire évoluer ses compétences après cinq années dans le même domaine. Le directeur intervient: «Vous postulez à un poste de cadre. Avez-vous déjà vécu un échec dans votre vie professionnelle?» - «Ah non!» hurle presque Julien. «Jamais engagé une personne inadéquate? Mal anticipé? Mal réagi?» - «Euh... je ne sais pas.» - «C'est important, reprend l'autre, de savoir gérer ses échecs.» Julien baisse les yeux, l'image de son père et de sa mère paralysés par les désillusions le traverse. «N'est-ce pas?»...



Loyse Pahud
Ecrivain et journaliste

De la chambre froide au podium

Marcel Hug est une personnalité incontournable du sport en fauteuil roulant. Sur piste comme sur route, le Thurgovien de 29 ans fait toujours figure de favori. Seul l'or des Jeux paralympiques manque encore à son palmarès. Et pour l'obtenir, il n'hésite pas à affronter régulièrement le froid. Texte: Pascal Mathis // Photo: Martin Bissig

Marcel Hug semble posséder un don de prémonition. Car il y a dix ans environ, le jeune sportif en fauteuil roulant s'est fait tatouer les anneaux olympiques sur le bras droit. L'illustration de son côté sportif, explique le Thurgovien. Et aujourd'hui, un tatouage symbole du dernier grand titre individuel manquant à son palmarès.

L'athlète espère bien profiter des Jeux paralympiques de Rio de Janeiro en 2016 pour enfin décrocher l'or. Peu importe dans quelle discipline. Ou presque. Car les 1500 mètres sur piste ont le statut de discipline reine «et le marathon a lui aussi son charme». La carrière de Marcel Hug est une succession de victoires: sept fois champion du monde, huit fois champion d'Europe, deux fois le bronze et l'argent aux Jeux paralympiques, trois titres de Sportif handicapé de l'année en Suisse et quatre records mondiaux. Cet athlète né la moelle ouverte (spina bifida) a débuté sa carrière sportive à l'âge de dix ans, avec une course junior qui devait devenir la première victoire d'un parcours triomphal.

Jusqu'à 30 heures d'entraînement par semaine

Marcel Hug prend vite conscience de sa vocation sportive. Il entame une ascension ininterrompue et depuis cinq ans, il est le seul athlète suisse en fauteuil roulant pouvant vivre uniquement du sport. Cet employé de commerce de formation complète les revenus de la compétition et du sponsoring au moyen de conférences consacrées à ses aventures sportives.

«Je n'aimerais rien changer à ma vie. Elle est parfaite telle qu'elle est.»

Six jours par semaine, Marcel Hug s'entraîne jusqu'à trois fois dans la journée. Il accumule ainsi près de 30 heures d'entraînement hebdomadaire. Il s'entraîne le plus souvent dans son fauteuil roulant soit sur les pistes d'athlétisme, près du centre pour paraplégiques de Nottwil, soit sur la route.

En fauteuil roulant sur la route? N'y a-t-il pas de quoi avoir peur? Marcel Hug sourit. «Disons que c'est un peu risqué.» D'où son habitude de s'entraîner uniquement dans la région du lac de Sempach, où il vit, et sur un circuit qu'il connaît très bien. De plus, «les gens de la région savent que nous roulons régulièrement sur la

route.» Malgré tout, les automobilistes sont nombreux à l'interpeller. «Le siège des fauteuils roulants est bas. Sur la route, j'ai donc toujours un drapeau de repérage, une veste réfléchissante et un casque bien sûr.» Il ne s'agit cependant pas du fameux casque d'argent, qu'il réserve à la compétition.

Pause détente par -110 °C

Marcel Hug mise sur un entraînement intensif, un fauteuil de course moderne en carbone et en aluminium, mais aussi sur le froid: il se rend régulièrement dans une chambre froide spéciale. «Surtout quand je participe à plusieurs épreuves et que je dois récupérer vite.» Il s'enferme alors pendant trois minutes environ dans la pièce refroidie à -110 °C. «Cela stimule la circulation sanguine et réduit l'acidification musculaire.» Heureusement, grâce à l'air sec, l'épreuve de la chambre froide n'est pas aussi terrible que l'on pourrait le penser. Mais Marcel Hug avoue être toujours content d'en ressortir.

La joie de pouvoir s'adonner au sport

Le succès en compétition et la chance de pouvoir faire du sport sa profession. Son handicap fait-il obstacle à son épanouissement personnel? Marcel Hug fait un petit geste de dénégation. «Je n'aimerais rien changer du tout, je suis satisfait. Les circonstances ont forgé ma personnalité.» Bien sûr, il est parfois «bête d'être dans un fauteuil roulant, par exemple quand d'autres partent en randonnée ou qu'on ne peut pas accéder à un lieu. Mais j'accepte ces restrictions: je peux faire du sport et j'ai la chance de réussir.»

La réussite, il la vise aussi en 2016, aux Jeux paralympiques. Et à plus long terme. Si l'or n'est pas au rendez-vous à Rio, «j'aurai une seconde chance en 2020 à Tokyo». Et si tout se passe bien, «il s'agira ensuite de défendre le titre». Que ce soit à Rio ou à Tokyo: Marcel Hug est un sportif dans la force de l'âge, plus proche que jamais du rêve gravé pour toujours sur son bras.



La Suva s'engage en faveur du sport-handicap. Elle est entre autres partenaire de l'Athletissima Lausanne et du Weltklasse de Zurich. Ainsi, une course en fauteuil roulant est au programme à Zurich le 3 septembre.



La piste d'athlétisme est son second domicile: Marcel Hug.

Commander directement en ligne

Commandez les publications au moyen de la carte de commande électronique (www.suva.ch/carte-commande-benefit) et profitez d'une livraison rapide.

E-Paper | Newsletter



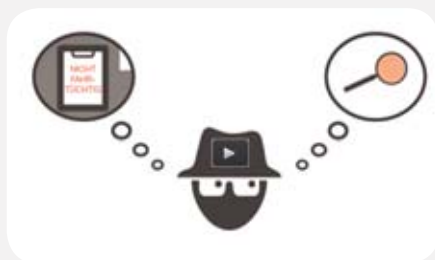
Abonnez-vous à notre Newsletter, qui vous permettra chaque mois d'en savoir plus sur certains sujets d'actualité, nos campagnes, nos offres et nos services. La version e-paper vous permet quant à elle de recevoir la dernière édition du magazine «benefit» directement dans votre boîte de messagerie.

- ➔ www.suva.ch/newsletter-f
- ➔ www.suva.ch/benefit-f

La Suva lutte contre la fraude à l'assurance

Depuis plusieurs années, la Suva lutte contre la fraude et les abus à l'assurance afin de protéger les assurés honnêtes. Cette initiative a permis d'économiser 104 millions de francs depuis 2007. Nous vous invitons à visionner le film sur la fraude à l'assurance dans lequel la Suva présente la méthode qu'elle applique.

- ➔ www.suva.ch/fraude



Vos apprentis ont besoin de vous!



Les jeunes qui commencent leur apprentissage sont nouveaux dans la profession et dans l'entreprise. Ils ont besoin du soutien des formateurs et des supérieurs, notamment en ce qui concerne la sécurité. Connaissez-vous les moyens d'action que la Suva met gratuitement à disposition dans le cadre de la campagne «Apprentissage en toute sécurité»? Ils s'articulent autour du carnet de travail «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité» pour les apprentis et comprennent aussi un guide pour les formateurs. Le guide montre comment traiter et approfondir pas à pas les thèmes de la sécurité avec les apprentis. Sur Internet, vous trouverez aussi les trois derniers films de sensibilisation aux questions de sécurité.

- ➔ www.suva.ch/apprentis
- ➔ 10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité avec carte STOP // Carnet de travail A5 pour les apprentis // 26 pages // Réf. 88273.f
- ➔ 10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité avec carte STOP // Guide destiné aux formateurs et aux supérieurs // 30 pages A5 // Réf. 88286.f
- ➔ L'un de ces apprentis pourrait avoir un accident. Protégez vos jeunes collègues. // Affichette A4 // Réf. 55336.f
- ➔ Liste de contrôle «Apprentissage en toute sécurité» // 4 pages A4 // Réf. 67190.f (remaniée)

Echafaudages sûrs – Montage sûr

Dans le secteur de la construction, de nombreux accidents se produisent dans le cadre des opérations de montage et de démontage des échafaudages. Le nouveau film de formation «Echafaudages sûrs – Montage sûr» prend l'exemple d'un échafaudage de façade pour présenter les points importants à observer lors de la construction d'échafaudages. Des informations complémentaires s'affichent par ailleurs par simple clic de souris. Le film existe en DVD et en version en ligne.

- ➔ www.suva.ch/echafaudages (visionner et télécharger le film)
- ➔ www.suva.ch/waswo-f/DVD 378 (commander le DVD en ligne)
- ➔ www.youtube.com/suvasuisse (visionner le film et l'intégrer sur le propre site Internet)



En bref

- ➔ Travailler en toute sécurité sur les lignes électriques aériennes (vue d'ensemble) www.suva.ch/lignes-electriques-aeriennes
- ➔ Concilier travaux forestiers et bois mort // Fiche thématique www.suva.ch/waswo/33084.f
- ➔ Travaux à la tronçonneuse: www.suva.ch > Saisir le mot-clé «tronçonneuse»
- ➔ Pensez à faire contrôler l'effet protecteur des tampons auriculaires sur mesure! // Dépliant A5 // 4 pages // Réf. 88287.f
- ➔ Substances dangereuses: ce qu'il faut savoir // Brochure A5 // 14 pages // Réf. 11030.f (remaniée)

Tirer des leçons des accidents



Nos présentations illustrées par des exemples d'accidents vous permettent d'axer sur la pratique vos formations en matière de sécurité. Il s'agit toujours de savoir quelles règles vitales ont été enfreintes et comment prévenir des accidents similaires dans l'entreprise. Nouvelles parutions:

- Un chariot se renverse: le cariste écrasé meurt sur le coup // www.suva.ch/waswo/13034.f (seulement en PDF)
- Absence de protection latérale: un menuisier tombe d'un toit // www.suva.ch/waswo/13053.f (seulement en PDF)
- Autres exemples d'accidents: www.suva.ch/exemples-accidents

Nouveau: tampons auriculaires DECIBLOC

Les tampons auriculaires DECIBLOC sont spécialement conçus pour les concerts et les festivals. Ils protègent l'ouïe et garantissent un confort d'écoute optimal. Développés avec la participation de la Suva, ils peuvent aussi être utilisés lors de travaux sur des machines pour le bois et le métal. Composés de mousse polyuréthane extensible et antiallergiques, ils sont par ailleurs très confortables.

- Recommandés pour un niveau sonore entre 85 et 100 dB(A) Valeur SNR 20 dB selon EN 352-2
- Carton à 50 paires: CHF 14.-
Carton à 200 paires: CHF 44.-
Commandes: www.sapro.ch/suva



Affiches pour les entreprises



- La sécurité est un travail d'équipe // Affichette A4 // Réf. 55346.f
- Attention! Les grils à gaz venus d'ailleurs sont dangereux. // Affichette A4 // Réf. 55347.f
- Le travail manque à beaucoup d'accidentés. Aidez vos collègues à revenir parmi vous. // Affichette A4 // Réf. 55348.f
- En forme de la tête aux pieds. Prenez le pli: faites les exercices! // Affichette A4 // Réf. 55351.f

Ascenseurs: règles claires pour plus de sécurité



Les accidents du travail coûtent la vie à une personne par an dans la branche des ascenseurs et en laissent six autres invalides. La Suva propose un dépliant instructif comportant dix règles de sécurité. En respectant et en imposant ces règles, vous avez la possibilité d'empêcher des accidents et de préserver des vies. Sur le site Internet de la Suva, les supérieurs trouveront des documents destinés à la formation.

- Dix règles de sécurité pour la branche des ascenseurs // Dépliant // 14 pages // Réf. 84058.f
- Support pédagogique: www.suva.ch/waswo-f/88825.f

Protection unique en son genre pour les indépendants



Un indépendant ne pouvant travailler en raison d'un accident ou d'une maladie professionnelle ne touche pas de salaire. Il court même le risque de perdre des mandats et des clients s'il ne peut pas payer un remplaçant. L'assurance facultative des chefs d'entreprise de la Suva répond à cette situation particulière. Elle offre aux indépendants et aux membres de leur famille travaillant dans l'entreprise une couverture d'assurance unique en son genre.

- L'assurance des chefs d'entreprise // Brochure A4 // Réf. 2727.f

Votre famille compte sur vous.

Respectez les règles vitales en vigueur sur votre lieu de travail.



[suva.ch/regles](https://www.suva.ch/regles)

suvapro
Le travail en sécurité